

Motion 2911

pour une participation active du canton pour faire face au manque de places de crèche

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le manque de places de crèche à Genève ;
- que le fait d'augmenter leur nombre ne résoudra pas le problème si l'on en vient à manquer d'encadrants spécialisés pour s'occuper des enfants ;
- que l'Etat devrait anticiper sur cette problématique en favorisant le recrutement et la formation dans ce domaine au profit des jeunes résidents genevois ;
- qu'une participation active de l'ensemble des acteurs est nécessaire en vue d'amener des solutions à une problématique qui pénalise de nombreuses familles depuis longtemps ;
- qu'il est possible d'adapter les structures déjà existantes pour combler l'insuffisance de l'offre disponible actuellement,

invite le Conseil d'Etat

- à déployer les moyens nécessaires en vue d'augmenter le recrutement et l'offre de formations certifiantes et qualifiantes au profit des personnes actives dans le domaine de la petite enfance et résidant à Genève ;
- à déposer un projet de loi visant à développer un accueil pour les enfants âgés de moins de 4 ans dans les établissements scolaires ;
- à formuler des propositions pertinentes visant à contribuer davantage à résoudre le problème du manque de places de crèche à Genève.